

COMMUNE DE CONCOULES



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 12 juin 2025

L'an deux mille vingt cinq, le douze juin à dix sept heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 04 juin 2025, affichée le 04 juin 2025.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Céline JOUIN, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Martine PAYAN, Valérie BRASSEUR, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

09 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

07 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Délibération n° 20250612 05

Projet Maison Régordane - Réhabilitation du bâtiment communal en deux logements

Plan de financement actualisé

Le maire rappelle au conseil municipal le projet Maison Régordane portant sur la réhabilitation d'un bâtiment communal en deux logements situé au 966 968 rue Régordane.

Il rappelle la délibération n° 20241028 19 et la décision de solliciter les subventions.

Le maire rappelle le coût prévisionnel estimé du projet :

Montant HT : 562 809,00 €

Le maire informe le conseil municipal de la réponse reçue à la demande d'aide financière de l'État appelée Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) :

- Le montant de la base éligible à la DETR a été ramené à la somme de 541 309,00 €.
- Option exclue de la base : installation panneau photovoltaïque 21 500,00 €
- Le taux de DETR 2025 accordé est égal à 29,8 %.

Montant de l'aide : 161 310,00 €

Arrêté du Préfet 2025 05 18 du 28 05 2025

N° EJ : 2104668443

Le maire expose le nouveau plan de financement propose au conseil municipal de le valider.

Détail en annexe

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré et procédé au vote :

- Valide le plan de financement ci-avant exposé et la poursuite du projet.
- Autorise le maire à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 7

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL



Annexe de la délibération n° 20250612 05

Collectivité COMMUNE DE CONCOULES

Opération Maison Régordane
Réhabilitation du bâtiment communal situé Rue Régordane en deux logementsProjet Prévisionnel Estimation
Etude de faisabilité réalisée par CARBONI Architecture

Etat récapitulatif des dépenses

1 TRAVAUX				MONTANT HT
BASE	LOT 00	DESAMIANTAGE	*	10 157,00 €
BASE	LOT 01	AMENAGEMENT EXTERIEUR VRD	*	17 169,50 €
BASE	LOT 02	DEMOLITIOS MACONNERIE GEN REVET FACADE	*	158 365,05 €
BASE	LOT 03	OSSATURE BOIS CHARP COUV ZINGUERIE	*	94 153,00 €
BASE	LOT 04	CLOISON DOUBLAGE FAUX PLAFOND	*	29 969,58 €
BASE	LOT 05	CHAPE ISOLANT SOUS CHAPE REVET SOL FAIENCE	*	26 390,33 €
BASE	LOT 06	MENUISERIE INTERIEURE BOIS	*	11 063,00 €
BASE	LOT 07	MENUISERIE EXTERIEURE BOIS ALU FERMETURE	*	35 998,00 €
BASE	LOT 08	SERRURERIE	*	10 360,00 €
BASE	LOT 09	ETANCHEITE	*	3 767,00 €
BASE	LOT 10	PEINTURE	*	18 311,82 €
BASE	LOT 11	CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANTAIRE	*	29 255,00 €
BASE	LOT 12	ELECTRICITE COURANT FORT FAIBLE	*	16 619,50 €
OPTION	INSTALLATION PANNEAU PHOTOVOLTAIQUE			21 500,00 €
BASE	COMPTE PRORATA	VIE DU CHANTIER	*	4 615,79 €
TOTAL				487 694,57 €

2 RACCORDEMENT RESEAUX		MONTANT HT
ENEDIS	Estimation	1 000,00 €
ASS	Estimation	1 000,00 €
EAU POT	Estimation	1 000,00 €
TOTAL		3 000,00 €

3 PRESTATAIRES EXTERNES A LA MAITRISE D OEUVRE		MONTANT HT
GEOTECHNICIEN		1 040,00 €
BUREAU DE CONTROLE	CTC CONTROLE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION	8 000,00 €
BUREAU DE CONTROLE	HAND	200,00 €
COORD SECURITE	SPS SECURITE PROTECTION SANTE	4 600,00 €
ASSURANCE		0,00 €
TOTAL		13 840,00 €

4 HONORAIRE MAITRISE D OEUVRE	TAUX	BASE *	MONTANT HT
ARCHITECTE	12,50 %	466 194,57 €	58 274,32 €
TOTAL			58 274,32 €

5 TOTAL COUT PREVISIONNEL ESTIME		MONTANT HT
TOTAL	5=1+2+3+4	562 808,89 €

HT Total arrondi à 562 809,00 €

Base éligible DETR - HORS OPTION - HT Total arrondi à 541 309,00 €

Fait à Concoules le 12 05 2025
Le Maire Jean-Marie MALAVAL



